

Petit Meaulne-Vitray

Bulletin municipal de juin 2021



ÉDITORIAL DU MAIRE



Vers le bout du tunnel ?

Voici que l'été arrive et les campagnes de vaccination donnent des résultats concluants. Tous les seniors volontaires de notre commune ont reçu au moins une première dose de vaccin. Les taux d'incidence baissent dans l'Allier et sur

tout le territoire national, ce qui est rassurant.

Nous devons ces résultats aux professionnels de santé qui, sans relâche, ont œuvré à nous protéger et nous soigner depuis plus d'un an. Nous ne pouvons que leur exprimer toute notre gratitude et respecter leurs efforts en conservant les gestes barrières car si nous avons bon espoir en cette année 2021, il nous faut rester vigilants. Durant cette longue période où toute réunion fut difficile, voire impossible, votre conseil a poursuivi son travail et les projets deviennent réalisations.

Dans quelques semaines, le kinésithérapeute pourra enfin intégrer ses nouveaux locaux et exercer pour le bien de tous.

Pour rappel, la commune s'est aussi rendue acquéreur de deux bâtiments :

- le premier sur le carrefour du Cheval blanc afin d'accueillir notre boulanger dans des locaux aux normes,
- le deuxième dans la rue des Dames pour y créer un deuxième cabinet médical.

Des architectes travaillent actuellement sur ces projets qui devraient voir le jour en 2022.

Les locaux associatifs sont en cours de finition et devraient être opérationnels cette année.

Nous avons eu aussi le plaisir, en ce début du mois de juin, de voir Monsieur Thierry Fixel reprendre la direction de la supérette. La commune a accompagné son installation et un nouveau service de vente à la coupe vous est proposé.

Nous souhaitons à Monsieur Fixel toutes les réussites possibles.

En matière de communication, la fibre est en cours d'acheminement sur notre commune : c'est un travail long et délicat et il nous faudra être patients avant de pouvoir nous abonner.

D'autant plus que la prochaine numérotation de chaque maison est une condition préalable à l'arrivée de la fibre.

Ainsi donc, votre conseil municipal reste actif même si les conditions de travail ne sont pas toujours les plus simples et sa motivation reste intacte.

Nous espérons vous revoir le plus rapidement possible, soit avec la reprise des activités associatives ou culturelles municipales, soit lors de réunions conviviales.

À très bientôt. En tout cas, nous l'espérons.

Pierre-Marie Delanoy, maire de Meaulne-Vitray

ÉDITORIAL DU MAIRE DÉLÉGUÉ



Encore des mois passés perturbés par la Covid 19 qui continue de mettre notre pays en difficulté, aussi bien financièrement que moralement.

C'est l'occasion pour moi de remercier de nouveau nos soignants et bénévoles pour l'engagement dont ils font preuve auprès de nos concitoyens, et notamment sur le centre de vaccinations d'Hérisson. La vaccination va bon train et avec les beaux jours, espérons que nous allons aussi vers la rémission de l'épidémie.

Cette crise sanitaire sans fin programmée ne doit pas nous empêcher de nous projeter et nous devons continuer à œuvrer pour le bien commun.

Ainsi, les plans de la nouvelle cuisine de la salle polyvalente de Vitray sont terminés et courant 2022, elle sera prête à vous accueillir pour des moments conviviaux.

Dans votre bourg, la réouverture du chemin communal de la fontaine Saint-Eloi est en bonne voie et les randonneurs pourront bientôt rejoindre la route de Jovinière mais vous pouvez d'ores et déjà profiter des tables de pique-nique installées dans le parc ; bientôt, des jeux pour enfants viendront compléter cet aménagement, ainsi qu'une case à livres sous le préau.

Le hangar communal a été équipé d'une troisième porte coulissante pour faciliter son usage et prochainement, des travaux devraient être entrepris sur sa toiture, dépense non prévue au budget initial.

Le but étant de vous rendre Vitray le plus agréable possible, et les jolis coins de verdure, ce n'est pas ce qui nous manque ! D'autant que l'adressage se finalise sur toute la commune ; cet été, les rues seront baptisées et vos maisons numérotées, de nouvelles balades en perspective...

Malgré les réticences exprimées vis-à-vis des nouveaux stops, il s'avère que les véhicules ont réduit leur vitesse et cela contribue à la sécurité des habitants.

Je souhaite vivement que le contexte permette aux associations de reprendre leurs activités pour le bien-être de tous et que nos aînés puissent se retrouver autour du repas champêtre prévu à Vitray fin juillet.

Les élus de la commune déléguée de Vitray se joignent à moi pour vous souhaiter, ainsi qu'à votre famille, un bel été.

Au plaisir de se rencontrer à nouveau dans une ambiance plus sereine,

Bernard Damoiseau, maire délégué de Vitray

BONUS VÉLO : Une aide pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE)

Si vous achetez un vélo à assistance électrique, vous pouvez, sous conditions, bénéficier d'une aide de l'État, appelée bonus vélo à assistance électrique

Sont éligibles les personnes remplissant les conditions suivantes :

- être majeur
- être domicilié en France
- avoir un revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à 13 489 €
- avoir bénéficié d'une aide ayant le même objet attribuée par la collectivité territoriale.

Votre municipalité a décidé de fournir cette aide conditionnant le bonus vélo gouvernemental.

Des renseignements sont disponibles sur le site du ministère de l'Économie à l'adresse suivante :

<https://www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique>

SITUATION DE LA VACCINATION SUR LA COMMUNE

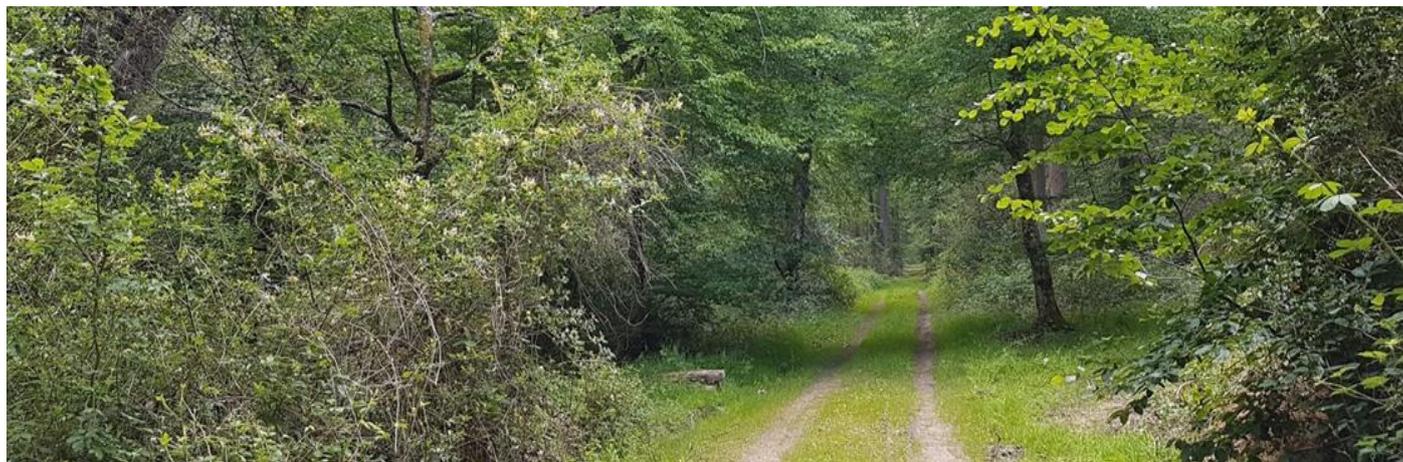
Le CCAS de la commune de Meaulne-Vitray a pris régulièrement contact par téléphone avec les habitants de plus de 60 ans en leur proposant une prise de rendez-vous ou une conduite accompagnée éventuellement. Sur la totalité des appels, beaucoup d'entre eux avaient déjà contacté leur médecin traitant ou un centre de vaccination par le biais d'internet. Certains aînés n'ont pas internet malheureusement et les démarches ont été faites pour eux afin d'obtenir un rendez-vous.

LA RÉFORME DE LA TAXE FONCIÈRE

La réforme de la loi de finances 2021 qui impacte la présentation de la feuille des impôts locaux, mais non son montant, nécessite une explication. À la suite de la suppression de la taxe d'habitation payée sur les résidences principales pour la plupart des familles, et pour tout le monde en 2023, le gouvernement a introduit pour les communes un système de compensation. Elles vont désormais percevoir la part départementale de la taxe foncière, dont le montant est corrigé si besoin, de sorte que la commune perçoive uniquement le montant qui correspond à la perte de la taxe d'habitation. Quant au département, il verra sa perte de taxe foncière (versée désormais aux communes en compensation de la perte de la taxe d'habitation) compensée par le versement par l'État d'une partie de la TVA.

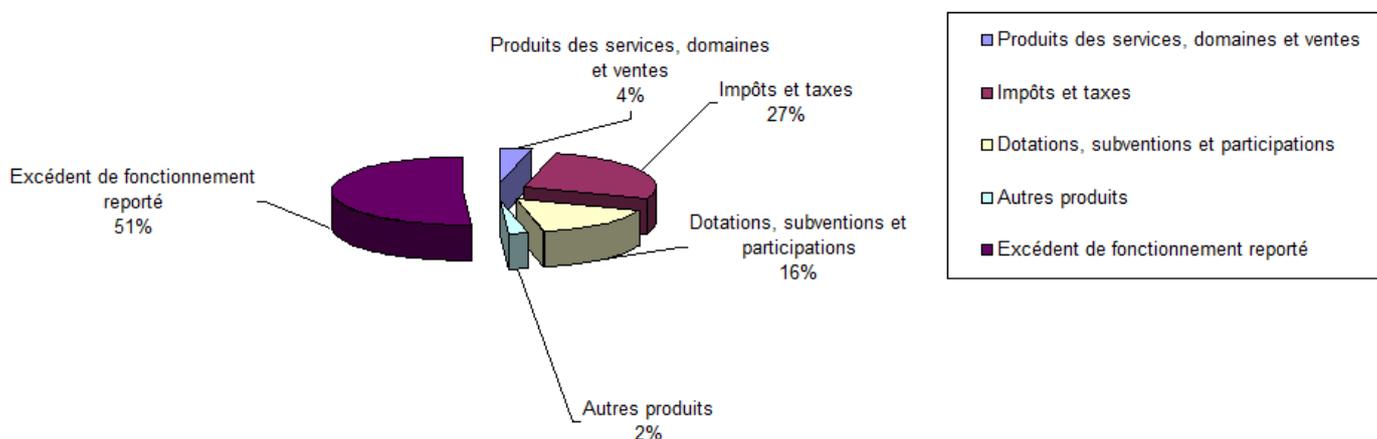
Lorsque le conseil municipal a dû voter le taux de la taxe foncière, il a été décidé à l'unanimité de ne pas l'augmenter. Toutefois, sur le papier, il devient 29,60 % (6,73% part communale + 22,87% part départementale). Cela ne change rien pour les contribuables : auparavant, ce qui était à payer figurait dans deux colonnes, commune et département ; à partir de cette année, les deux montants sont rassemblés dans une seule colonne "part communale". En conclusion, l'augmentation apparente du taux du

foncier bâti de la commune, qui passe de 6,73 % à 29,60 % sur la feuille des impôts 2021, n'aura pas d'incidence financière pour le contribuable.

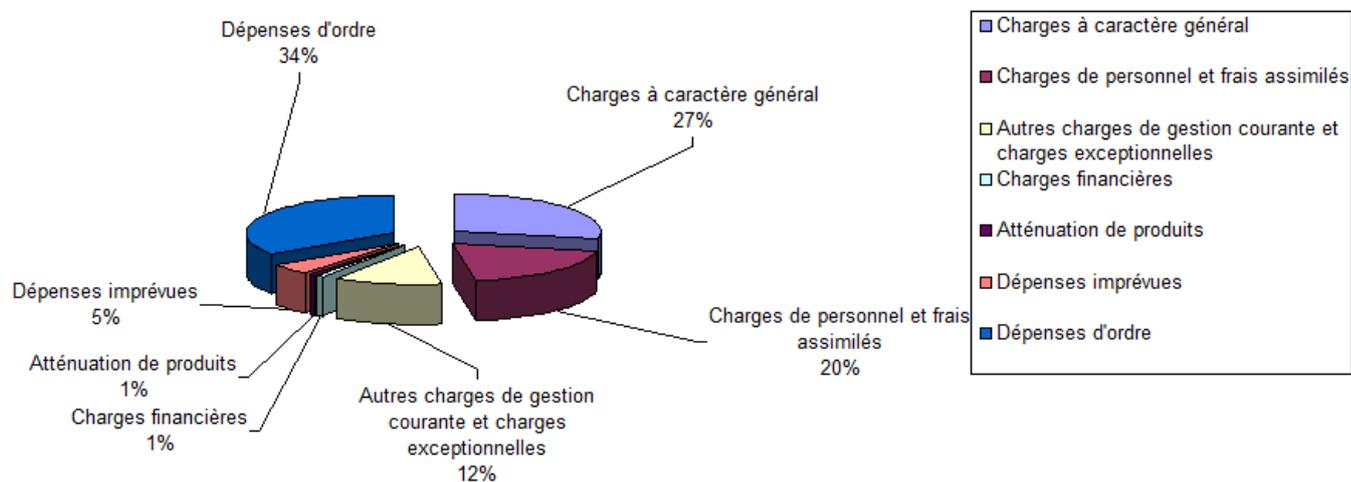


BUDGET

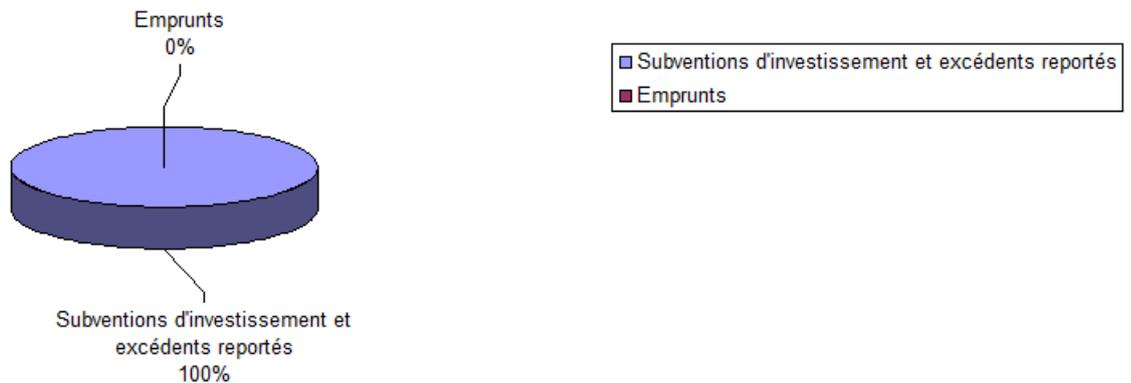
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1 296 778 €



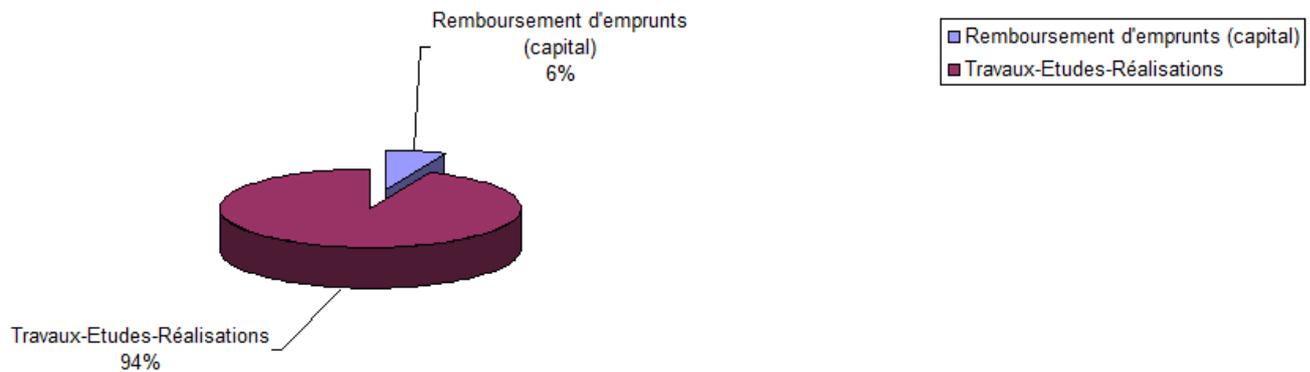
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1 296 778 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT : 836 897 €



DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 836 897 €



Cette année encore, dans un souci de conserver un endettement devenu très raisonnable, la commune a fait le choix de ne pas emprunter.

Les travaux d'investissement concernent :

- la fin des travaux à la garderie et le local associatif
- l'adressage des hameaux
- l'achat et l'aménagement de 3 bâtiments pour y accueillir un kinésithérapeute, pour le premier, un médecin pour le deuxième et le boulanger pour le troisième
- la rénovation d'un mur du cimetière
- l'implantation d'une aire de jeux dans le parc de Vitray
- du matériel communal (tracteur, véhicule, ordinateurs).

LES TRAVAUX

Tous les travaux réalisés dans notre centre bourg permettent de garder notre dynamisme, de faire travailler nos entreprises locales, mais aussi de réhabiliter notre patrimoine.

- La Cure

Les travaux de l'Espace Jacqueline Pelletier-Doisy-Delachaux touchent à leur fin. L'aménagement extérieur est presque terminé et le gazon sera semé en automne lorsque les températures seront plus clémentes. Quelques aménagements intérieurs restent à faire.

- Local de santé

Le planning des travaux est tenu, les artisans ont bien avancé, M. Baranski pourra commencer son activité dans ce local dès la fin de l'été. Un parking réglementaire composé de 3 places a été réalisé devant ce local.



Local santé

- Boulangerie

Nous avons acheté au mois de mars la maison qui accueillera la boulangerie. Cette nouvelle boulangerie sera idéalement située à côté du parking du Cheval blanc. À noter que ce bâtiment était autrefois une épicerie-débit de boissons, avec un atelier de bourrelier puis de tapissier dans la cour derrière.



Projet boulangerie

Mme Auroy, architecte à Saint Amand Montrond, travaille sur les plans. Avec l'achat de 110.000 €, l'architecte, les travaux et le matériel, le montant de l'opération est estimé à plus de 400.000 €, dont environ 280.000 € sera subventionné (Département, Région, État).

- Cabinet médical

La commune de Meaulne-Vitray a de la chance ! En effet, un nouveau médecin va s'installer en 2022 sur notre commune. Le docteur Gozard et le docteur Bardiot ont entamé un gros travail d'accueil de jeunes internes et l'un d'entre eux, Andy Hugonnier, va venir les rejoindre. La commune a donc fait l'acquisition d'un ancien magasin rue des Dames et, grâce au plan de relance, les travaux pour deux nouvelles salles de consultation seront réalisés par des entrepreneurs locaux.



Projet d'extension du cabinet médical

- Le kiosque

L'ancien garage en mauvais état qui subsistait dans le jardin de la Cure a été détruit. Des travaux sont en cours pour édifier un kiosque en bois qui permettra aux visiteurs du jardin de s'asseoir à l'abri, peut-être même d'abriter un musicien ?



Ancien garage jardin de la Cure



Emplacement du futur kiosque

- Entrée Berry Alloc

Depuis maintenant 25 ans, Berrywood, devenue Berry Alloc, s'est installée sur notre commune. L'entreprise qui compte une centaine de salariés, investit encore cette année sur son site aux abords de la RD 2144. Les poids-lourds qui apportent les matières premières ou viennent chercher le parquet fini sont de plus en plus nombreux. L'entreprise a décidé d'améliorer le plan de circulation à l'intérieur de la zone. L'entrée des PL se fera désormais à l'extrémité de l'entreprise (endroit des travaux) et la sortie au niveau de l'ancienne entrée principale.



Nouvelle entrée pour Berry Alloc

- La fibre

L'installation de la fibre dans notre commune est en cours. M. le maire et un adjoint ont assisté à une réunion à Vallon en Sully pour le déploiement de la fibre optique car le réseau qui doit alimenter notre commune ainsi que celle de Hérisson passe sur le pont du Cher à Vallon et des travaux sont prévus sur cet ouvrage d'art au deuxième semestre 2021. Pour éviter un retard de déploiement, une solution commune a été trouvée pour que la fibre traverse le pont dès maintenant et arrive à Meaulne-Vitray

- Fauchage des accotements

Après l'incendie de notre tracteur qui fauchait et broyait les accotements, la commune vient d'en commander un nouveau. La livraison est prévue dans 50 semaines !

Nous nous sommes tournés vers la Communauté de communes du Pays de Tronçais qui a la compétence "voirie". Celle-ci a démarché une entreprise pour réaliser l'entretien de nos accotements cette année. L'épaveuse qui a également brûlé sera financée intégralement par la Comcom (environ 25 000 €).

NUMÉROTATION DES RUES (énième édition)

L'entreprise qui a fait l'étude (La Poste) a enfin restitué la numérotation des hameaux.

Après encore un très gros travail de vérifications et de corrections, de la part des élus et surtout des secrétaires, plaques et numéros ont été commandés.

Ces numéros vous seront distribués prochainement.

ÉPICERIE DE MEAULNE-VITRAY

Interview du nouveau gérant du “Petit Casino” devenu Vival :

Bonjour M. Faxel, vous avez repris l'épicerie de Meaulne-Vitray au 1^{er} juin 2021, pouvez-vous vous présenter brièvement ?

Bonjour, je m'appelle donc Faxel Thierry, j'habite la commune d'Épineuil-le-Fleuriel avec ma fille depuis presque vingt ans. J'ai auparavant travaillé chez Berrywood à Meaulne, je connaissais donc déjà la commune.

Pourquoi avoir choisi de reprendre cette activité à Meaulne-Vitray et allez-vous travailler seul ?

J'ai saisi cette opportunité de reprendre ce commerce car j'avais envie de changement. Pour le moment je compte travailler seul mais si l'activité se développe, pourquoi pas envisager de prendre un salarié par la suite ?



Monsieur Faxel devant la nouvelle vitrine de produits frais

L'enseigne a changé, c'est maintenant un magasin « Vival », les habitants trouveront-ils les mêmes produits qu'auparavant ?

En fait, il s'agit d'une enseigne du même groupe qu'auparavant, le groupe Casino, donc les habitants trouveront les mêmes produits.

Y aura-t-il des nouveautés par rapport à l'ancienne enseigne ou des nouveaux services ?

Oui ! J'ai prévu de mettre l'accent sur les circuits courts et m'appuyer sur les producteurs locaux afin de pouvoir proposer des produits frais, de qualité, à un prix compétitif afin que tout le monde y trouve son compte... J'ai également investi dans une vitrine réfrigérée afin de pouvoir proposer des fromages à la coupe dans un premier temps, puis, plus tard, si cela correspond aux attentes des clients, de la charcuterie et de la viande locale. Je compte également proposer un service de poissonnerie : les clients pourront passer commande la semaine précédant la livraison et venir ensuite retirer leur poisson frais.

En ce qui concerne le service de livraison, je maintiens deux livraisons par semaine, les mardis et vendredis, ce qui permettra aux personnes isolées de pouvoir avoir des produits frais régulièrement.

Et en ce qui concerne les horaires d'ouverture, comment allez-vous vous organiser ?

Je ne change pas fondamentalement les habitudes, le magasin sera fermé les mercredis et dimanches après-midi... Pour le reste, ce sera tous les matins de 8h15 à 12h30, puis de 15h00 à 19h00 les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis.

Une dernière chose, y aura-t-il des animations comme par le passé : paella, couscous à emporter ?

Oui, c'est quelque chose que je mettrai peut-être en place à l'avenir, quand j'aurai pris mes marques.

Merci pour cet entretien et bonne reprise, en espérant que les habitants seront au rendez-vous !!

BIBLIOTHÈQUE

Pour le moment, la bibliothèque n'est ouverte que les premier et troisième mercredis du mois, de 14 heures à 15 heures.

Sachez que le camion de la Médiathèque centrale de l'Allier passe à Meaulne-Vitray pour changer les livres régulièrement.

De son côté, la casalivres de la place de la mairie fonctionne : n'oubliez pas de remettre le livre une fois lu, ou d'en mettre un autre à la place, sur l'étagère du bas pour qu'il soit désinfecté avant d'être rangé.

MAISONS FLEURIES

La commune de Meaulne-Vitray reconduit le concours des maisons fleuries. Cette année encore, nous incluons le nettoyage des trottoirs et des abords. Nous vous invitons à participer nombreux.

Vous pouvez vous inscrire en complétant le formulaire ci-dessous

et en le retournant à la mairie ou en le renvoyant par mail à mairie.meaulne@orange.fr **avant vendredi 2 juillet 2021.**



.....

Mme / M. :

Adresse :

souhaite s'inscrire au concours communal des maisons fleuries.

Le / /

Signature:

SÉCURITÉ ET SIGNALÉTIQUE

La sécurité dans notre village est toujours au cœur de nos préoccupations. Cette année encore, la commune, accompagnée du Conseil départemental et plus particulièrement par l'UTT de Cérilly, a décidé d'aménager le carrefour dans le bourg de Vitray en y installant 4 stops pour ralentir la circulation.



Cet aménagement peu coûteux et qui est déjà pratique courante dans d'autres départements a le mérite d'être efficace, et d'être le moins gênant pour les agriculteurs. Les riverains en ressentent déjà les effets. Au niveau des écoles, nous avons installé des silhouettes d'enfants qui rappellent aux automobilistes qu'il peut y avoir des enfants qui traversent dans cette zone. Ces silhouettes sont fluorescentes la nuit, et leur perceptibilité les jours sombres ou les jours d'hiver sera meilleure.

CANICULE 2021

En cas de malaise, appelez le 15 (numéro du SAMU).

N'attendez pas les effets des premières chaleurs ! Signalez-vous auprès du secrétariat de la mairie (ou par appel téléphonique au 04 70 06 95 34 ou 04 70 06 98 54 ou enfin au 06 63 45 81 10) : un appel journalier est prévu pour garder en permanence le contact en période de canicule. Vous pouvez aussi signaler une personne de votre entourage qui se trouverait fragilisée.

PROGRAMME CULTUREL

C'est avec beaucoup de doutes et un peu d'appréhension que la Commission Culture municipale a décidé de réorganiser des activités :

- un concert est prévu à l'église Saint-Symphorien le dimanche 11 juillet à 18 heures, avec un quatuor à cordes de l'Orchestre symphonique de Lyon
- un "apéro-bus", organisé conjointement par Bistrot Culture, Vitray Festivités et la mairie, aura lieu comme les deux dernières années sur les bords de l'Aumance le jeudi 22 juillet à 19 heures
- une soirée astronomie sera organisée à la salle des fêtes de Vitray le jeudi 12 août à 20 h 30 avec une conférence sur la lune suivie d'une séance d'observation du ciel si le temps le permet
- à la suite des Journées du Patrimoine, le week-end des samedi 24 et dimanche 25 septembre sera consacré à "Vitray à travers les âges", avec la participation de Vitray Festivités. Il y aura exposition de documents anciens, visite guidée de la chapelle privée Saint-Éloi par le propriétaire Jean de Charon, conférence de Jean-Yves Bourgain, restaurateur des fresques médiévales de la chapelle, et visite libre du site de l'ancien château de Vitray
- pour finir, le traditionnel Salon des Champignons, le dimanche 24 octobre.



Fresque du XIIIème siècle à la chapelle Saint-Éloi

TRANSPORT À LA DEMANDE

La Covid 19 nous a impactés directement et indirectement. Indirectement parce que toutes les actions visant à rompre l'isolement et la solitude des aînés se sont figées dès que les mesures de confinement sont entrées en application. Actuellement, la vaccination et les mesures individuelles de protection (port du masque, distanciation, gel hydroalcoolique) permettent d'envisager progressivement un retour à la normale.

Nous vous rappelons que le transport à la demande existe sur votre commune, qu'il est à la disposition des seniors, et qu'il est gratuit !

Bien entendu, ce transport à la demande est encadré : les trajets visent la santé, les courses, et les loisirs sous certaines conditions. En cas de besoin, vous pouvez appeler la mairie au 04 70 06 95 34.

À noter aussi que **l'opération Lire et faire lire**, qui permet à des aînés d'initier de jeunes enfants à la lecture, va être réactivée. Une réunion d'information sera prévue dans les semaines à venir.

COMMUNICATION MUNICIPALE

Le site internet de la commune www.meaulne.fr devrait être réaménagé cet été pour une consultation plus fluide. Il est alimenté régulièrement, tous les deux-trois jours en principe.

La page Facebook communale, que vous pouvez consulter sans être inscrit sur Facebook en cliquant sur "Plus tard" au bas de la petite fenêtre de connexion qui vous demande votre identifiant, est en cours de réorganisation avec un futur classement des photos-publications par album ; par exemple, en allant dans "photos" puis dans "album" (adresse directe <https://www.facebook.com/Meaulne-Vitray-80204019119097/photos/?tab=album&ref=>) vous trouverez les informations municipales dans l'album "communiqués de la mairie", dans l'album "environnement-faune et flore" vous verrez les photos de la forêt de Tronçais, de ses cervidés ou autres animaux sauvages et les photos journalières de couchers de soleil qui égayaient un peu la période de confinement. Nous espérons que ce classement sera effectif fin juin et qu'il vous facilitera la consultation de la demi-douzaine, voire plus, de publications journalières.

LES ASSOCIATIONS

Toutes les associations ont malheureusement dû se mettre en sommeil pendant cette pandémie ; les quelques mesures de relâchement des contraintes sanitaires en ce mois de juin ont conduit certaines à reprendre des activités :

Le Tennis Club et la Gym

meaulnoise ont repris certaines activités début juin, c'est-à dire les cours de tennis aux enfants le mercredi matin et le vendredi après-midi et les cours de Gym Tonic le mercredi soir et Gym douce le jeudi matin. Depuis un certain temps déjà, la Boule meaulnoise a recommencé ses entraînements et ses séances pour les enfants.

Vitray Festivités organise, en participation avec la mairie et Bistrot Culture, un apéro-bus sur les bords de l'Aumance au terrain de camping le jeudi 22 juillet et, toujours en participation avec la mairie, le week-end patrimoine "Vitray à travers les âges" des samedi 24 et dimanche 25 septembre.

Meaulne Animations est prêt à redémarrer ses activités en fonction des conditions sanitaires.

L'ESOX n'envisage pas de reprendre ses manifestations mais a réalisé

le 9 juin l'inventaire piscicole du ruisseau de Fay entre le lavoir de la place de la Fontaine et l'Aumance, comme tous les deux ans ; les résultats en empoisonnement et qualité de l'eau seront publiés par la Fédération de pêche de l'Allier sur leur site.



L'ESOX le 9 juin



L'ESOX le 9 juin

LE CANAL DE BERRY À VÉLO

Une fréquentation remarquable !

Informations			
pose des compteurs de St-Amand et Bourges le 17 septembre 2019			
pose du compteur de Vierzon le 20 avril 2021			
Année	Bourges	St-Amand-Mrd	Vierzon
2019	7 859	4 046	
2020	59 408	27 039	
2021	28 499	10 917	6 626
Total	95 766	42 002	6 626
Cumulés au 30.05.21 sur 3 compteurs		46 042	
Moyenne journalière mois MAI tout le domaine		436	
Jour de pointe - 9 mai 2021		1258	



FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

Les prévenir et s'en protéger

Quels sont les comportements à adopter et à diffuser ?

- Aux abords des forêts : n'allumez ni feu, ni barbecue.
- Ne jetez jamais vos mégots dans la nature, en forêt, par terre ou par la fenêtre de votre voiture.
- Ne réalisez pas de travaux à l'extérieur avec des matériels susceptibles de provoquer des étincelles et de déclencher un feu (disqueuse, soudure...) les jours de fort risque d'incendie (vent, température élevée et sécheresse).
- Ne stockez pas vos combustibles (bois, fuel, réserve de gaz) contre votre maison, car ils pourraient eux-mêmes prendre feu et accélérer la destruction de votre habitation.
- Si vous êtes témoin d'un début d'incendie, prévenez le 18, le 112 ou le 114 (appel d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes) et essayez de localiser le feu avec précision.
- Mettez-vous à l'abri dans un bâtiment en attendant les secours. Une voiture n'est pas un abri sûr.

La sécheresse : un facteur supplémentaire à prendre en compte

Pour les mois de juin à août, Météo France prévoit des températures au-dessus des normales climatiques dans la quasi-totalité de la métropole et un déficit en précipitations. Or, les conditions météorologiques (sécheresse, température et vent) ont une forte influence sur la sensibilité de la végétation au feu et sur la vitesse de propagation.

COMMUNIQUÉ DE L'ARS DE L'ALLIER (Agence régionale de la Santé)

Rappel de la lutte contre les vecteurs d'agents pathogènes à l'homme

Le moustique tigre est une espèce envahissante avec une progression rapide (20 départements touchés en 2010, 64 départements touchés en 2020). Il est responsable de fortes nuisances par piqûres et de transmission de maladies (Dengue, Chikungunya, Zika). L'Allier est actuellement entouré de départements infestés. Il apparaît



Moustique tigre

important que la population se mobilise autour de cette problématique d'abord en identifiant correctement le moustique pour le signaler, puis en adoptant de bons gestes pour éviter son implantation :

- Rangez (à l'abri de la pluie) les jouets, brouettes, seaux, arrosoirs.
- Videz (une fois par semaine) coupelles et soucoupes sous les pots de fleurs, gamelles des animaux, replis des bâches, pieds de parasol.
- Entretenez les gouttières, rigoles et chenaux.
- Couvrez les récupérateurs d'eau.
- Jetez (en déchetterie) déchets et pneus usagés.
- Et pourquoi pas, créez un équilibre avec un bassin d'agrément (les batraciens et les poissons mangent les larves de moustique).

Vous pensez rencontrer un moustique tigre, ce petit moustique rayé blanc et noir de moins d'un centimètre ? Prenez une photo et signalez-le sur le site de l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) : [https://signalement-moustique.anses.fr/signalement albopictus/](https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/)

INFOS PRATIQUES :

Mairie de Meaulne : 2, place de la Mairie Tél : 04 70 06 95 34

Fax : 04 70 06 91 29

Mail : mairie.meaulne@orange.fr

Site web : <http://www.meaulne.fr>

Ø Accueil du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 15h à 18h

Permanence d'un élu (mairie ou adjoint) sur rendez-vous le premier samedi du mois de 11h à 12h

Location de la salle Alain Fournier : renseignements sur le site de la commune et s'adresser à la mairie

Ecole maternelle	Ecole primaire :
9, place de l'Église	14, place de la Mairie
Tél : 04 70 06 98 75	Tél : 04 70 06 92 12
Mail : ecole.meaulne.03@ac-clermont.fr	

Garderie en période scolaire

Ø Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7h-9h et 16h30-18h30 pour les enfants scolarisés à Meaulne – Tél : 04 70 04 33 56

Centre Social : 7, chemin de Dagouret

Tél : 04 70 06 95 21

Mail : centre.social.meaulne@wanadoo.fr

Site web: <http://meaulne.centres-sociaux.fr>

Bibliothèque : Ecole primaire (salle au rez-de-chaussée) Ø Ouverture les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois de 14h à 15h
Responsable : Mme GENEST

L'agence postale communale :

10, place de la Mairie Tél : 04 70 08 66 72

Ø Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h

Ø Mercredi et samedi 10h-12h

Ø Courrier relevé à 12h (samedi à 10h)

Ramassage des ordures ménagères et des recyclables (poubelles couvercle jaune) : > Lundi matin pour Meaulne et pour Vitray

Mairie de Vitray

tel : 04 70 06 96 08

Ø Ouverture : lundi de 14h à 17h, mardi et jeudi de 14h à 17h30

Permanence du maire délégué : sur rendez-vous

Mail : mairie-vitray@wanadoo.fr

Location de la salle des fêtes : s'adresser à la mairie

Médecin : Mme Laure GOZARD

15 Rue des Dames – Tél : 04 70 06 95 73

Médecin de garde : 04 70 48 57 87

Dentiste : M. Jacques VIGIER

4 Route d'Hérison – Tél : 04 70 07 22 57

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h

Infirmières : Mlle Mélanie VENUAT et Mme Isabelle TAVERNE

15, rue des Dames Tél : 04 70 06 98 02

Pharmacie : M. Jérôme MERLIN

19, route de Paris – Tél : 04 70 06 96 45

Ø Ouverture du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-19h ; samedi 9h-12h

Pharmacie de garde : 39 15

Déchèterie de Vallon en Sully :

La Montgarnie – Tel 04 43 89 00 07

SICTOM Région Montluçonnaise à Domérat

Tel 04.70.64.23.80 – 04.70.64.10.38

Ø Horaire d'été (1er avril - 1er novembre) : mardi, mercredi, vendredi, samedi : 8h-12h et 13h30-18h ; fermeture lundi et jeudi

Ø Horaire d'hiver : mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h ; fermeture lundi et jeudi

Gîte de groupe municipal (15 pers.) :

ouvert toute l'année ; 3 chambres, cuisine équipée, douches, cour fermée. Photos et tarifs sur le site de la commune.

Réservations par mail : gitemeaulne@orange.fr ou par tél : 04 70 06 91 13